

Interpellation présentée par le député:

M. Antoine Bertschy

Date de dépôt : 13 novembre 2008

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Trams : c'est l'asphyxie... des passagers !

Le Département du territoire a présenté, cette semaine, les résultats d'une enquête sur les comportements des Genevois et des Vaudois en matière de mobilité. Elle tend à démontrer que la voiture cède de plus en plus la place à la marche à pied et, dans une moindre mesure, au vélo et aux transports en commun.

Cette enquête datant de 2005, les observateurs estiment que, depuis cette date et grâce à l'augmentation de l'offre, la part modale des transports publics a et devrait encore progresser.

Si ces nouvelles ne peuvent que réjouir l'ensemble du parlement, les usagers des Transports Publics Genevois (TPG) ont des raisons de craindre l'avenir. En effet, certaines lignes de trams sont tellement empruntées que l'ont frise l'asphyxie. Asphyxie des passagers, s'entend.

La ligne 15, au départ des Nations et en direction du Bachet, est un parfait exemple. Dans l'ordre, elle dessert notamment les arrêts Cornavin (gare CFF), Uni-Mail (Université), Industrielle (ZI PAV) et Pictet-Thellusson (Banque Pictet, UBS). Pas besoin d'être un expert pour se rendre compte du nombre de passagers potentiels montant à la gare pour descendre aux arrêts suivants !

Aussi surprenant que cela puisse être, les TPG ne font circuler sur cette ligne que des véhicules de l'ancienne génération, et bien qu'il soit possible de coupler de tels véhicules, cela n'est pas fait. Les rames sont donc littéralement prises d'assaut du matin au soir, mais la situation est évidemment particulièrement catastrophique aux heures de pointe.

Nous sommes tous conscients qu'il n'est pas possible de multiplier le nombre de convois circulant sur les voies. Toutefois, nous sommes également conscients que les usagers des transports publics espèrent également un minimum de confort, sous peine de reprendre leurs anciennes habitudes, soit les transports individuels motorisés. D'où mon interpellation :

Le Conseil d'État entend-il intercéder auprès des Transports Publics Genevois pour que, dès que cela est physiquement possible, les rames de trams soient doublées sur l'ensemble du réseau ?